Numéro spécial - 21 Novembre 2014

Bulletin Communal

Tenneville

Numéro spécial

1914 - 1944 - 2014

Editorial : Plus jamais ça !

C'était il y a un siècle. Une éternité pour nous, un saut de puce au regard de l'histoire. C'était il y a un siècle et pourtant le souvenir de ces dramatiques événements nous mobilise encore aujourd'hui. Le souvenir de 4 années de guerre, 4 années d'horreur, de 9 millions de morts et de 8 millions d'invalides. Une guerre européenne, mais qui emporta le monde entier dans la tourmente. Une guerre moderne, qui vit comme jamais l'innovation technique se mettre au service de la barbarie. Une guerre absurde aussi, car avec le recul, les causes du premier grand conflit mondial nous semblent aussi futiles que surréalistes : gloire de la patrie, sentiment de revanche, explosion des nationalismes. Dans une fatale partie de stratego, les états-majors d'alors pensaient entrer dans un conflit de quelques mois, une guerre de mouvement où le plus habile pourrait l'emporter. Ils se sont lourdement trompés. Cette guerre de quelques mois est devenue une guerre de 4 ans, où des milliers de jeunes hommes meurent percés de balles, de baïonnettes ou pris dans les barbelés, avec pour seul bénéfice, la conquête provisoire d'une colline, d'un chemin ou d'une ferme. Mourir dans ce conflit fut atroce, parce que l'enfer des tranchées fut sans doute l'environnement le plus hostile à l'humanité, construit par l'homme contre l'homme, mais surtout parce que mourir là-bas, ce fut vite évident pour la plupart des combattants, c'était mourir pour rien. Et que dire des civils, sacrifiés sur l'autel de la volonté guerrière, martyrisés dans les zones d'occupation et soumis à des privations continuelles.

Nous avons vécu pour la plupart dans un monde en paix. Nous sommes devenus, avec le temps, une civilisation pacifique. La guerre nous répugne, les armes nous révoltent. Cela est bien. Mais cette situation privilégiée et inédite dans l'histoire du monde nous empêche de percevoir avec sa juste intensité la terreur constante, la tristesse infinie et la colère sourde de nos concitoyens d'autrefois. Il faut se replonger dans l'histoire de nos villages à cette époque pour cerner le caractère impitoyable de ce conflit. Se replonger dans l'histoire de ce vieil homme de Champlon abattu en 14, en plein champ par les Allemands alors qu'il cherchait seulement à rentrer son bétail, et qui restera une nuit entière à agoniser sans que ses voisins terrifiés ne puissent lui venir en aide. Ce sont les hommes d'Erneuville déportés en Allemagne pour la seule raison que l'effort de guerre demandait des bras.... Ce sont ces jeunes combattants, morts sur le front et dont la famille n'eut comme souvenir qu'une inscription au fronton d'un monument. Ce sont ces 15 Mochons, emmenés de force et retenus en otage à Mochamps, et qui ne durent qu'à la Providence de ne pas être exécutés. Ce sont ces soldats russes et italiens travaillant comme des forçats dans les bois de Mochamps et dont nous avons décidé d'honorer le souvenir aujourd'hui.

Pour commémorer à leur juste titre ces terribles événements, il faut les sortir de la brume de l'histoire. C'est pourquoi les membres du Cercle historique de notre Commune, en collaboration avec les porte-drapeaux, ont eu l'initiative de ce bulletin communal spécial. Depuis un an, ces bénévoles passionnés d'histoire fouillent les archives, scrutent les mémoires et les photos d'antan pour redonner chair à ces souvenirs parfois désincarnés. Leurs travaux permettent vraiment de se rendre compte de ce que furent ces quatre années de guerre, ainsi que les quatre suivantes d'ailleurs, sur le territoire de notre Commune.

Merci à eux pour leur investissement au service de l'histoire, et donc du souvenir. Merci aussi à tous les citoyens de notre Commune qui ont répondu à leur appel en fournissant témoignages et photos d'époque. Le meilleur moteur de la mémoire, sans nul doute, c'est l'éducation. Grâce à ce beau travail, le voile se lève un peu plus sur les terribles événements des deux conflits mondiaux. Une bonne façon de perpétuer leur souvenir pour que, comme depuis soixante ans, nos enfants et nos petits-enfants puissent continuer à dire : plus jamais ça !

Nicolas Charlier, échevin

Notre commune, il y a 100 ans
Vous retrouverez au long de ces pages, les vues avant/après de différents endroits de notre Commune.
Un travail réalisé par David Woodcock, de Champlon, membre du Cercle historique.
Sur cette carte postale, le timbre poste belge de 10 centimes est à l'effigie du Roi Albert 1er. Le cachet de la poste indique que l'occupation allemande est en cours depuis deux mois.

L'invasion allemande chez nous en août 1914

L'invasion allemande en 1914 à Champlon et à Erneuville au travers de deux sources inédites

Par Nicolas Charlier, Echevin

Lorsque le 3 août 1914, Albert Ier et son gouvernement refusent l'ultimatum envoyé la veille par l'état-major allemand, le destin de la Belgique est noué, notamment celui des milliers de civils qui vont se trouver sur la route de l'envahisseur. Le plan Schlieffen, qui a été conçu par les maréchaux du Kaiser pour assurer aux troupes allemandes une victoire éclair prévoit deux mouvements dans l'invasion de la Belgique : le premier, entamé par la première et la deuxième armée dès le 5 août, vise la prise de la ville de Liège et de ses forts, le second, traversant le sud du massif des Ardennes, aboutira le 8 août à la bataille des frontières. Pris entre ces deux mouvements, le Nord Luxembourg fut relativement épargné, en effet aucune bataille d'importance ne se déroule sur son sol. Il n'empêche, dès le 5 août, la région est parcourue d'éclaireurs allemands, de prime abord pacifiques, annonçant même aux populations locales qu'ils ont l'autorisation du gouvernement belge de traverser le territoire.

LE SOIR

L'Allemagne déclare la guerre à la Belgique

Le sort en est jeté!

UNE SÉANCE HISTORIQUE

L'assemblée des Chambres belges

A LA CHAMBRE

L'ULTIMATUM ALLEMAND

Mesures d'intimidation

Journal du mercredi 5 août 1914.

Il faudra attendre le 10 août pour que les premières exactions soient commises, sans doute parce que l'avancée allemande s'enraye sur les hauteurs de Liège et affronte déjà les troupes françaises au sud de l'arrondissement de Neufchâteau. Le 11 août vit ainsi passer une assez large troupe d'occupation, composée essentiellement de cavalerie. Celle-ci avait quitté Bastogne la veille et marchait sur Namur. On imagine aisément l'inquiétude des habitants des trois anciennes communes de Champlon, Tenneville et Erneuville face à ce déploiement, eux qui jusqu'ici n'avaient été confrontés qu'à quelques détachements. Inquiétude décuplée face à l'extrême brutalité de l'envahisseur. Le curé de Champlon, l'abbé Lequeux, livre un témoignage terrifiant de cette fatidique journée du 11 août.

Dès l'arrivée des Allemands à Champlon, la première préoccupation est de mettre la main sur les notables locaux et de les prendre en otage. Le bourgmestre de l'époque, M. Huberty, est ainsi le premier arrêté, suivi de près par l'abbé Lequeux, le capitaine de la garde civique M. Joly et par l'instituteur du village, M. Demelenne. Après avoir été escortés à travers tout le village, sans doute pour que la population comprenne que la moindre résistance provoquerait leur exécution, ils sont enfermés dans une maison réquisitionnée pour l'occasion et placés sous bonne garde. Les officiers quant à eux s'installent au Château.

Le drame éclate dans la soirée. Vers 22h, un coup de feu retentit dans le village. Nul ne sait qui l'a tiré, mais les soldats allemands cèdent à la panique et se mettent alors à tirer sur tout ce qui bouge. L'abbé Lequeux mentionne 25 Champlonais pris dans la fusillade, même si un seul d'entre eux sera touché, mortellement. Il s'agit de Romain Adam, 60 ans, qui pour éviter que son troupeau ne soit abattu, tente de gagner le champ où les pauvres bêtes paissent. Abattu par un soldat allemand, il agonisera pendant la nuit entière, appelant à l'aide, sans que ses voisins, terrorisés, n'osent sortir pour lui porter secours.

Dans la folie de ces terribles minutes, deux incendies éclatent : les maisons des soeurs Englebert et des soeurs Hilaire, toutes deux situées dans le haut du village, flambent. A 11h30, un jeune homme, Alphonse Huberty est arrêté. Alors qu'il tentait de lutter contre les flammes, les soldats allemands l'interpellent et trouvent sur lui un paquet d'allumettes. Le fait qu'il soit fumeur n'est pas une justification suffisante pour eux et le malheureux est lardé de coup de baïonnettes avant d'être dénudé et jeté en détention auprès du bourgmestre, du capitaine des gendarmes, du curé et de l'instituteur.

Les quatre hommes qui, souvenons-nous, étaient considérés comme des otages, sont sévèrement battus et menacés d'exécution. Il faudra toute la diplomatie du curé Lequeux et de l'instituteur Demelenne pour qu'un officier fasse preuve de clémence.

On s'en doute, cette terrible nuit du 11 août fut particulièrement éprouvante pour les Champlonais. Mais il faudra attendre six jours pour que l'Occupation allemande s'installe vraiment. En effet, le 18 août, un nouveau mouvement de troupe traverse nos villages. Il n'a plus pour but, cette fois, de terroriser et de s'assurer de la docilité des populations locales, mais bien de se livrer au pillage. Les habitants des trois communes sont ainsi sommés de livrer leurs biens à l'envahisseur, de gré ou de force.

Les archives de la Commune d'Erneuville nous permettent d'avoir une vision précise de ces réquisitions. En effet, un rapport daté du 12 décembre 1918, dressé à la demande du Ministère de la Justice afin d'évaluer les dommages de guerre, fait le compte des biens saisis. Ce sont 68 ménages qui ont à subir ce pillage. Certains doivent céder face à la menace d'exécution ou d'incendie, d'autres, plus chanceux, se voient remettre des bons allemands qui, bien entendu, non aucune valeur. Les réquisitions sont diverses et concernent aussi bien le mobilier que le fourrage, ainsi que des denrées alimentaires. La somme totale évaluée par les habitants d'Erneuville après-guerre est de 34.673, 85 francs, dont 568 poules (!).

A Champlon, le curé Lequeux, toujours lui, témoigne également des exactions allemandes le 19 août. A peine remis de la terrible nuit du 11 août, les Champlonais sont eux aussi sommés de livrer leurs biens. Comme si l'incendie de deux maisons ne suffisait pas, la gendarmerie est elle-aussi pillée avant que les soldats n'y boutent le feu. De même, le mobilier du Château sera saisi et emporté.

L'abbé Lequeux relate également la mésaventure d'un de ses confrères, l'abbé Jaradin, de Laneuville-au-bois. Le village est lui aussi sévèrement maltraité par l'envahisseur, en témoigne la prise d'otage de 15 hommes à la Barrière Mathieu (lire article suivant). Menacé de mort, le pauvre curé est hissé sur une charrette où les soldats ont amoncelé le fruit de leur pillage. Il ne sera relâché qu'à Tenneville, à condition d'aider les Allemands à trouver des charretiers.

On le voit, les sources de l'époque nous permettent de nous faire une idée précise de l'impact de l'invasion allemande sur les populations de nos villages. A l'aune de ces drames, ce sont évidemment la terreur des civils et un grand sentiment d'injustice qui peuvent être perçus. D'autant plus qu'après ces exactions initiales, commençaient pour les Belges quatre longues années de privations et d'occupation.

Sources :

- Le témoignage du curé Lequeux dans SCHMITZ J., NIEUWLAND N., Documents pour servir l'histoire de l'invasion allemande dans les provinces de Namur et Luxembourg, vol I, A proximité de la frontière, les premiers jours de l'invasion, Bruxelles-Paris, Libraire nationale d'art et d'histoire, Van Oest et Cie éditeurs, 1919.

- Rapport de la Commune d'Erneuville au Ministère de la Justice, daté du 18/12/1918.

L'occupation à Erneuville : *Extraits du rapport du 18/12/1918 dressé par la Commune d'Erneuville*

Déportation : Le 14 octobre 1916, onze déportés dont les noms suivront ont été enlevés au contrôle à Forrière et transportés en Allemagne.
- Genin Alfred, d'Erneuville, menuisier, rentré le 14/03/19
- Marquet Hubert, d'Erneuville, cultivateur, rentré le 30/03/1917
- Marquet Arthur, d'Erneuville, domestique
- Moreau Eudore Jos, cultivateur, rentré le 07/071917
- Allard Ghislain, d'Erneuville, domestique
- Hatert Edouard, d'Erneuville, domestique
- Michel Raymond, d'Erneuville, domestique
- Collin Jean Baptiste, d'Erneuville, cutivateur, rentré le 17/07/1917
- Philppekin Alphonse (?), d'Erneuville, domestique, rentré le 17/07/1917
- Salpéteur René, d'Erneuville, jardinier, rentré le 15/07/1917
- Robert Arsène, d'Erneuville, domestique, rentré le 09/07/1917

Ces onze déportés ont été chargés au train à Forrière le 14/12/1916 et transportés en Allemagne, voyageant nuit et jour.

Réquisitions abusives :
- 30 porcs réquisitionnés à Erneuville et Beaulieu et conduits à Melreux. Valeur 2464 francs, non compris transport pour lequel 60 francs
- Livré bois et paille à la commandature de Champlon et à la gendarmerie d'Ortho somme payée en partie 600 francs
- 4886 bouteilles de vin et liqueurs réquisitionnées et en partie enlevées au château de Grainchamps représentant une valeur de 29.316 francs
- La section d'Erneuville forcée de faire un dépôt de bois dans chaque village : la dépense pour l'exploitation d'une coupe, le voiturage, la mise en place et la dépréciation de la propriété, s'élève à la somme de 4120 francs.
- la section de Cens, qui a été astreinte au même travail et qui n'ayant pas de propriété boisée sur place a dû avoir recours à la Forêt de Freyr, le bois mis en réserve dans les villages de la section a occasionné une dépense de 1300 francs

Vexations diverses :
- Sur instances réitérées, la commune a été obligée de fournir à la ferme de Grainchamps (séquestrée par les Allemands) des bois de lits et accessoires dont valeur 1090 (?) francs
- Chercher et réquisitionner tous les attelages de la commune pour conduire le mobilier et les fourages de ladite ferme à Marloie, valeur minimum du voyage 1500 francs, le tout sous menaces répétées

Laneuville-au-Bois : la cloche de 1919

Par Leslie Bosendorf, de Laneuville-au-Bois

La tour de l'église de Laneuville-au-Bois, construite en 1865, comprend deux cloches. La première, la plus grosse, est millésimée 1853 (ou 1856 - les sources se contredisent et l'inscription n'est plus très nette). La petite cloche a quant à elle été installée en 1919.

Au lendemain de la Première Guerre, le 6 mars 1919, l'abbé Rossignon, de Laneuville, contacte la fonderie de Tellin. Il l'informe de sa volonté d'acheter sous peu une cloche pour l'église paroissiale. Il demande au fondeur quand, à son avis, il pourra recommencer à travailler – on suppose à la suite des évènements.
« La (nouvelle) *cloche devra donner la note ré 1/8 haut (…). Elle devra faire entendre, outre son ton fondamental, bien juste et bien accentué, la tierce, la quinte, l'octave supérieure et l'octave inférieure. Elle devra être à un ton d'intervalle de la cloche existante. La fonte des métaux devra se faire au bois et non à la houille dont les éléments sulfureux exercent une funeste influence sur le bronze. L'intensité du son de la nouvelle cloche sera bien proportionné à la puissance de la sonorité de l'ancienne cloche »*, nous apprend le contrat signé par les membres de la fabrique d'Eglise le 5 octobre 1919.

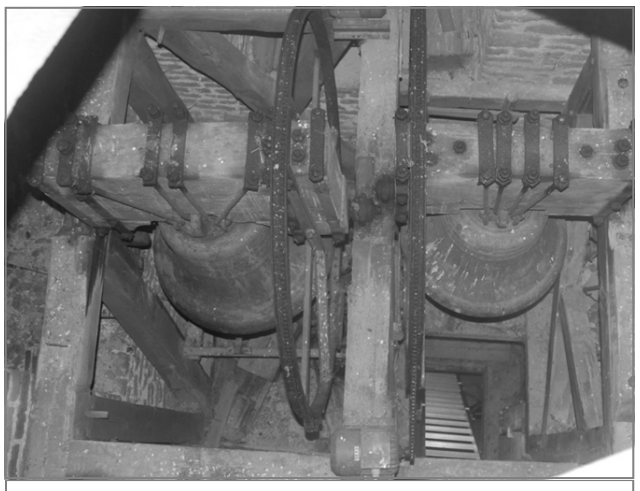

Les deux cloches sont disposées côte à côte, dans un axe perpendiculaire à la rue. La vieille cloche (à gauche) est située côté rue, la « nouvelle », côté nef (à droite).

La « petite » cloche, prénommée « Marie Barbe » sera livrée le 28 octobre 1919, soit pour la Toussaint, comme convenu dans le devis. L'envoi comprend la cloche (roue, corde, battant, etc), la monture, la charpente et le matériel de montage. Le poids total de la charge est d'une demi tonne et trouve place sur un brack attelé d'un cheval. L'ouvrier monteur aurait logé à l'hôtel de la Converserie, comme conseillait le curé - qui l'aurait bien hébergé lui-même s'il n'avait accueilli un prêtre étranger à ce moment.
La cloche est en cuivre rouge électrolytique et étain bianca et pèse 173 kg. La bordure est ornée de feuilles de vigne et une vierge en relief est située sur la robe. Montant de l'achat : 1.757 francs, soit 9 francs du kilo, plus le montage.
Initialement, le curé avait demandé un « sol », ce qui faisait estimer à M. Slegers, le fondeur, que la cloche devrait peser 700 kg, soit une dépense de cinq à six mille francs. On est loin du compte.

On ignore aujourd'hui ce qui a poussé la fabrique à commander la cloche de 1919 et si cette décision a été influencée par des évènements que le village a connu durant la Première Guerre. Les seuls faits recensés sont les suivants, repris dans l'ouvrage de J. Schmitz et N. Nieuwland.
« Dans toute la région frontière, apparemment sur la rive droite de l'Ourthe, l'autorité militaire avait donné l'ordre d'abattre les arbres bordant les grand'routes. A cet endroit, la mesure ne pouvait entraver les mouvements des troupes belges ou françaises et elle retardait sérieusement l'avance des troupes allemandes. L'ordre parvint dans les villages dans l'avant-midi du 4 août. Les civils furent réquisitionnés par la gendarmerie et la police locale et se mirent à l'œuvre avec une promptitude et un élan magnifiques. Les Allemands s'en montrèrent profondément vexés et offensés et ils obligèrent partout les civils à participer à l'enlèvement des troncs d'arbres ou même à l'effectuer seuls.
A Laneuville-au-Bois, une quinzaine d'habitants fut requise à la même fin, vers le 10 août, et conduits à « la baraque Mathieu ». Ils y furent astreints, sous la menace de la mort, à un travail surhumain ; leur travail terminé, un soldat les obligea, à coups de crosse de fusil, à s'étendre au milieu de la route Saint-Hubert-Laroche et à y rester, le visage dans la poussière ! »

La cloche de 1919, « Marie Barbe », d'un diamètre de 69 centimètres. On distingue sa longue inscription en latin.

Parmi ces habitants se trouvaient Léon Baclin (mon arrière-grand-père), Joseph Collard (natif de Mochamps et père de Firmin), Joseph Corbelle, Jules Liard, Arthur Michel et Maximin Michel.
« Lorsque des régiments d'artillerie allemands venant de la Barrière de Champlon se virent stopper à la Barrière Mathieu, il fut enjoint au Bourgmestre, M. Jacoby, de trouver des hommes pour dégager la route, relate Christian Deroanne, dans son récit « Là-bas, il y avait Mochamps ». *(…) Il fallut aux hommes de Laneuville plusieurs heures d'un travail harassant, avec cognées et scies passe-partout (« ricèpes ») pour rendre enfin libre la voie vers Saint-Hubert. Pour leur maintenir le moral, des âmes généreuses de Laneuville leur firent parvenir de la nourriture et de l'eau.*
Le calvaire de ces hommes ne faisait que commencer. Ils avaient à peine terminé leur travail, qu'ils durent jeter leurs outils dans le puits en face de la maison Mathieu. Frappés à coups de crosses de fusil, ils furent obligés de se coucher à plat ventre sur l'accotement de la route, encore fort étroite à l'époque. (…) Chaque équipage leur imposait une nouvelle torture. Et la colonne n'en finissait pas de défiler, interminablement.
Lorsque fut passé le dernier attelage, avec le silence renaissant s'accrut l'anxiété. Pour ces quinze hommes. Pour ces quinze otages. Pour ces quinze condamnés. Se relevant alors, Jules Liard aborda un officier. Les quelques bribes d'allemand dont il se souvenait, il les mit à profit pour parlementer. Et c'est à lui sans doute que les quinze hommes de Laneuville durent de ne pas être fusillés. »
Ceci est peut-être une coïncidence, mais le parrain de la cloche de 1919 n'est autre que Jules Liard (1875-1948). La marraine est Marie Barbe Simon (1871-1935), épouse Lambert. La cloche porte donc le nom de sa marraine. Pour l'anecdote, le parrain de la cloche de 1856 (1853 ?) est aussi un Liard.

L'inscription sur la cloche de 1919 est assez explicite : « Maria Barbara oblata fuit B. M. virgini quae durante crudelissimo bello huius parochiae incolas contra germanorum rabiem efficaciter protexit », soit : « **Maria Barbara a été posée en l'honneur de la Sainte Vierge qui durant la guerre très cruelle a protégé, avec efficacité, les habitants de cette paroisse contre la fureur des Allemands ».**

Cette cloche installée en 1919, si elle est remarquable par son inscription, n'est pas la seule en Belgique. En effet, la fonderie Causard de Tellin, la plus importante de Belgique avec trois mille tonnes de bronze coulées entre 1832 et 1970, a produit pas moins de 13 cloches cette année-là : Comognes, Vedrin, Namur – Bellevue, Dinant – Fouleng, Lens (Hainaut) – Ghlin, Mons – Gimnée, Namur – Mesnil-l'Eglise, Houyet – Mesnil-Sainte-Blaise, Houyet – Momalle, Remicourt – Néchin Estaimpuis – Romedenne, Philippeville – Sorinne-la-Longue, Assesse – Laneuville-au-Bois, Tenneville. Une étude approfondie mériterait d'être entreprise sur les raisons qui ont poussé ces paroisses à installer une nouvelle cloche au lendemain de la Première Guerre.

Sources :

- Fonds Causard-Slegers, boîte 60, Archives de l'Etat à Saint-Hubert
- Enquête générale sur les cloches du diocèse après la seconde guerre mondiale, 1946-1947 (2 fiches), n° F. 191 bis et ter, Archives de l'évêché de Namur
- SCHMITZ J., NIEUWLAND N., « Documents pour servir l'histoire de l'invasion allemande dans les provinces de Namur et Luxembourg, vol I, A proximité de la frontière, les premiers jours de l'invasion », Bruxelles-Paris, Libraire nationale d'art et d'histoire, Van Oest et Cie éditeurs, 1919
- DEROANNE C., « Là-bas, il y avait Mochamps », publié par épisodes dans le Bulletin communal de Tenneville.

Les monuments, signes de reconnaissance

Par Yves Roland, de Beaulieu

A la sortie de la Première Guerre, les populations ont rendu hommage à leurs parents morts, disparus, ou ayant souffert de la barbarie des occupants. Elles nous ont laissé comme trace les monuments placés au cœur de nos villages. Sur ces monuments ont été gravés le nom des hommes tués lors des combats et batailles. Un hommage fut également rendu à tous les combattants et déportés qui eurent à souffrir de ce conflit. Pour l'ensemble de l'entité de Tenneville, on compte 4 monuments, une double plaque commémorative pour la période 14-18, un monument et une plaque pour la période 40-45.

Les monuments sont du type obélisque ou stèle diversement ouvragés. Pas de statuaire proprement dit mais un bas-relief à Champlon et un lion en couronnement d'obélisque à Journal. Des éléments figuratifs tels que feuilles de laurier qui saluent le courage et la bravoure, un sabre, un fusil, un casque, qui rendent un hommage direct aux soldats. On retrouve aussi les armoiries de la Belgique ainsi que des croix, qui font référence à la religion catholique. On ne différencie pas la Patrie de Dieu.
Les inscriptions sont multiples, elles exhortent à l'**Honneur**, à la **Patrie,** aux **Héros** et à la **Reconnaissance**
Chaque monument reprend la liste des différentes catégories de personnes : les soldats morts, les combattants, les déportés, les victimes civiles, les prisonniers civils et condamnés civils. A ce sujet, le monument de Champlon est particulier. Il différencie les gendarmes, des soldats. Une deuxième particularité de ce monument est qu'il reprend la liste des déportés d'une autre commune à savoir Forrières. Le monument de Journal a lui aussi une particularité : dans la liste de trois morts pour la patrie, un est militaire, et deux sont des victimes civiles. Cependant, aucune distinction n'est faite.

CHAMPLON

Le monument est situé au carrefour de la rue Grande-Champlon et de la rue de Journal.
Sculpté dans le calcaire par Jos Marechal, d'Aywaille, le monument cerné de grilles, se compose d'un large socle octogonal à degrés supportant un édicule où se distingue le bas-relief d'un « poilu ». Ce bas-relief représente un soldat, enveloppé du drapeau national et brandissant son arme en signe de victoire. Un bandeau le surmonte portant l'inscription : « 14 A nos morts 18 ».

A ses pieds, en signe de reconnaissance : « Champlon à ses enfants ». Sur la face latérale de l'obélisque, on note à gauche « Honneur » et à droite « Patrie ». L'obélisque repose sur un socle octogonal, où sont gravés les noms des soldats morts, combattants, déportés ainsi que des victimes civiles.

Face avant
sous l'inscription

Morts pour la patrie
Roba Albert Lieutenant 24 juin 1917 Boesinghe
Baclin Edmond 14 décembre 1914 Dixmude
Civil
Adam Romain 19 Aout 1914 Champlon

Sur les faces latérales et arrière

Combattants
Reuliaux René
Therer léon
Theyzer Léon
Toussaint Eugène
Valentin HEter
Volvert Pierre
Guissard Henri
Adam Olivier
Devaux Emile
Hanot Louis
Hilaire Cyrille
Hinck Elisée
Louis Jules
Daco Jules
Mauvet Ernest
Michel Gustave
Moreau Eduard
Naveaux Adelin
Boba Clément
Georges Pierre

Prisonnier civil
Lebeau Armand

Condamnés civils
Joly François
Joly Adeline

Corps de Gendarmerie
Cornette Remy
Halkin François
Pierrard Abel
Poncin François
Poncin Léandre
Louis Arthur
Poncin Léandre
Schmitz Victor

Déportés de Forrière
Brasseur Maurice
Guerrier Albert Therer Vi
Lecoq Fernand
Moussman Fernand
Schmitz Lucien
Therer

JOURNAL

Le monument est situé au carrefour de la rue Grande-Journal et de la rue du Cimetière, en face de la fontaine. Erigé en pierre de calcaire par le tailleur de pierre D. Marechal, d'Aywaille, il est constitué d'un socle quadrangulaire surmonté d'une colonne également quadrangulaire. Au sommet de la colonne, un amortissement imposant représente un lion assis, tenant un écu gravé « A nos héros » surmontant l'écusson de la Belgique. La face avant de la colonne est décorée d'un casque, d'un sabre et d'une palme ainsi que des inscriptions.

Il y est gravé "Morts pour la patrie", suivi de trois noms. En réalité, un seul est militaire, les deux autres sont des victimes civiles ; la distinction n'est pas mentionnée sur le monument.

14-18
Mort pour la Patrie

Sur la face avant du socle

Morts pour la Patrie

Genon Fernand
Yasse Eudore
Mars Victor

Sur les faces latérales

Combattants

Drion Roger
Lambert Alfred
Adam Léopold
Dermagne Léopold
Dumont Eugéne
Georis Emile
Pierson Georges
Petit Arthur
Yasse Jean Baptiste
Georis Gustave
Halkin Marcel
Lambert Emile
Noirot Eugène
Noirot Joseph

Rolin Léon
Yasse Lambert
Georis Gustave

Déportés

Adam Emile
Dermagne Amand
Genon Lambert
Georis Joseph
Paquay Firmin
Yasse

ERNEUVILLE

Situé à l'entrée du cimetière et de l'Eglise, taillé dans le calcaire, le monument se compose d'un obélisque couronné, d'un amortissement ouvragé, reposant sur un socle quadrangulaire. L'auteur est peut être, suivant une plaquette détériorée sur le monument, Monsieur Hault, de la Roche-en-Ardenne.
La face avant est décorée, sur un fond de végétation, d'un faisceau de licteur romain, d'un drapeau croisé à une épée surmontée d'un casque de poilu. Une croix coiffe le tout.

Sur la partie inférieure est gravé : « Aux défenseurs de la Patrie ».

La base du socle est décorée de l'écusson de la Belgique, un lion, de deux drapeaux croisés et des dates « 1914 1918 ». Il a été appliqué par la suite l'écusson de l'association Française « Le Souvenir Français ».

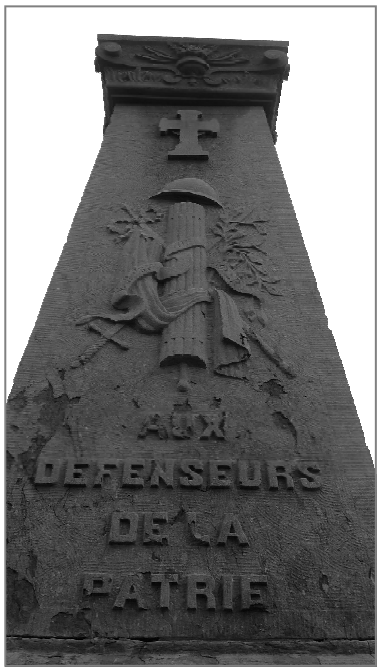

Morts pour la patrie

Paquay Gustave Joseph
14 mai 1918
Dupont Lambert
septembre 1918

Combattants

Catot Omer
Daine Léon
Drion Roger
Dupont Jean
Georges Joseph
Genin Désiré
Grimonster Henri
Magonette Joseph
Narouet Gustave
Noirot Eugéne
Noirot Joseph
Tock Emile
Qollin Joseph

Déportés

Genin Alfred
Marquet Arthur
Marquet Hubert
Moreau Joseph
Philippekin Antoine
Salpeteur René

Prisonnier civil
Paquay Jose

CENS

Dans un enclos protégé par deux hêtres plantés à l'occasion du centenaire de l'indépendance de la Belgique, à l'entrée de l'église et du cimetière, le monument aux morts de Cens, en pierre calcaire signé par Delmelle Pierre, est constitué d'un obélisque posé sur un socle important. Sur fond de verdure, un drapeau, une lance, une épée et une baïonnette s'entre-croisent, au centre un écusson avec le lion belge. Le tout surmonté d'une croix. Au sommet de l'obélisque, les dates 1914 1918. Sur le socle, l'écusson de l'association française « Le souvenir Français » a été ajouté.

Morts pour la Patrie
Dehard Emile Joseph 15 février 1915
Leonard Joseph septembre 1918
Poncin Hubert Joseph 10 octobre 1918

Combattants
Magonette Fernand Nicolas
Moreau Alphonse
Adam Léopold

Déportés
Collin Jean Baptiste
Hatert Edouard
Michel Raymont
Robert Arsene

TENNEVILLE - LANEUVILLE-AU-BOIS

Avant 1989, la Commune de Tenneville ne possédait pas de monument aux morts. Les commémorations patriotiques se faisaient devant une stèle au cimetière de Tenneville. Deux anciennes plaques commémoratives identiques existent à la maison communale. Elles étaient probablement installées dans les anciennes écoles des filles et des garçons, avant que ces bâtiments ne deviennent notamment maison communale. Le Conseil communal de Tenneville en séance du 21 février 1926 a voté le crédit nécessaire pour ces plaques. En cette même séance, il a fait son choix entre plusieurs croquis pour l'installation d'un monument aux combattants et déportés de la Grande guerre. Mais ce monument n'a pas été érigé.

Les plaques sont surmontées de l'inscription suivante : la Commune de Tenneville à ses glorieux combattants et déportés, avec des armoiries de la Belgique, un lion d'or, armé et lampassé de gueules sur champs de sable

Sur la partie inférieure, le drapeau belge et l'inscription : « 1930 Indépendance Nationale 1930 »
Ceci nous fait penser que ces plaques furent réalisées pour le centenaire de la Belgique. Suivent les noms des combattants.

Morts pour la patrie
Bernimont Constant
Demelenne Charles
Joris Victor

Combattants
Adam Dieudonné
Baclin Lucien
Bastin Maurice
Berhin Achille, Jules, Théodule et Victor
Biet Firmin
Bourgeois Joseph
Collard Millier
Delacolette Zéphire
Doucet Camille
Gillet Jean Baptiste
Guillaume Léopolde
Martiny Arsène, Edmond et Léopold
Mousny Armand
Noeson Nicolas
Paquay Eugéne
Doucet Camille
Gillet Jean-Baptiste
Hardy Arthur
Hatert Achille,Auguste et Fernand
Henry Arthur
Jacquet Ernest
Joris Waltere
Lecerf Herman
Leroy Jules
Lucas Victor
Martin Emile
Toussaint Joseph
Theizen Léon
Volvert Ernest et Joseph

Déportés
Gilson Abel
Henry Jules et Léon
Maucq Edmond
Michel Raym
Picard Octave
Robert Arsène
Spolidiro Eudore
Wathelet Victor

Devant l'absence de monument à Tenneville, le Collège échevinal décida de confier à Monsieur Renard, sculpteur à Navaugle-Rochefort, la création d'une œuvre d'art en pierre de France.

Ce monument aux morts, commémoratif des deux guerres, a été érigé à côté de la nouvelle Eglise de Tenneville. Il fut inauguré le 30 septembre 1989.

Dans sa création, l'artiste a voulu mettre en évidence les droits fondamentaux à la vie. La flamme enrobant l'ensemble de l'œuvre représente, pour les générations futures, le souvenir immuable du sacrifice de ceux et celles qui ont combattu pour notre liberté. Deux mains puissantes, dans un geste de révolte au-delà de la souffrance, arrachent les fils de fer barbelés, symbole de l'oppression et de la barbarie.

Inscriptions figurant sur le monument :
Face avant
« Flamme de l'espoir
Témoignage de la souffrance
Pour notre liberté »
Face gauche : « 1914 – 1918 »
Face droite : « 1940 – 1945 »
Ce monument ne comporte pas de noms.

Un deuxième monument a été installé à Laneuville-au-Bois, à côté de l'Eglise Saint-Valère, érigé sans doute à l'initiative des anciens combattants de Tenneville.

La plaque commémorative est entourée d'une construction en pierre. La partie supérieure de la plaque est décorée d'une palme et de l'écusson décoré des couleurs de la Belgique et du lion.

Suit une inscription :
« Témoignage de pieuse reconnaissance à leurs frères d'armes morts pour la Belgique. Les A. C. de Tenneville 1914-18 1940-45 »
Ce monument ne comporte aucun nom.

Une suggestion

Il serait peut être judicieux, pour sortir de l'oubli ces plaques présentes dans la maison communale, et pallier le manque de noms sur les monuments actuels, de demander aux instances communales, de replacer ces plaques dans un endroit visible, par exemple l'une à proximité du monument de Tenneville et l'autre à Laneuville-au-Bois. Cela pourrait se faire pour les commémorations de la fin de la guerre en novembre 2018.

A SUIVRE…

Si vous disposez de renseignements et/ou de documents au sujet de personnes dont les noms se trouvent sur les monuments et des évènements qui seraient survenus dans notre commune durant la guerre 14-18, merci de contacter Yves Roland au 084 368396 ou 0478 246541, Beaulieu 4 - 6972 Erneuville

Sources
- Inventaire du Patrimoine Immobilier Culturel SPW Wallonie
- Bel Mémorial
- Patrimoine architectural et territoire de Wallonie
- Archives du bulletin communal de Tenneville
- Archives Commune de Tenneville
- Archives générales du Royaume
- Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire
- Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur FUNDP
- Family Search (site internet)
- Genalogie.com (site internet)

Mochamps : les croix des prisonniers

Par Karine Hotton, de Champlon

C'est par un brumeux et froid samedi matin de mars 1917 que les coups de feu ont retenti dans la clairière de Mochamps. L'homme, un prisonnier russe, gît en haillons au beau milieu des grands bois, assassiné par ses gardiens, des Allemands en uniformes gris, alors qu'il tentait une fuite désespérée vers la liberté. Une personne est témoin de cette scène : Ferdinand Marchal, le garde-chasse.

Durant la Grande Guerre, la forêt de Mochamps fournit aux Allemands des grumes qu'ils acheminent vers l'Allemagne via les vieilles forges puis par la gare de Marloie. Ils vivent dans trois baraquements implantés au milieu d'une clairière à environ 800 mètres du village de Mochamps. Les deux premiers abritent les prisonniers, principalement des Russes et des Italiens, le troisième, à l'extérieur des barbelés, constitue le quartier des Allemands. L'abbé Jaradin, curé à Laneuville accompagné de deux enfants de cœur est chargé de procéder à l'office funèbre, avec pour seules ouailles quelques gardiens et prisonniers russes. Ces derniers réalisent une croix surmontée d'un auvent en hommage à leur infortuné compagnon.

Le 30 juillet 1918, Gatti Antonio, un jeune italien de 33 ans décède à son tour dans des circonstances

mal connues mais, semble-t-il, relativement similaires à celles de son compagnon un an plus tôt.

Le jeune homme est enterré à droite du prisonnier russe, avec lui aussi, sa croix en bois façonnée par les prisonniers.

Pendant des décennies, les habitants de Mochamps n'ont cessé d'entretenir les tombes et lors de la désertion du village, le relais est passé aux gardes forestiers. Aujourd'hui encore, de nombreux promeneurs s'arrêtent quelques minutes au pied des tombes dans la plénitude des lieux, en hommage à ces hommes morts il y a plus de 90 ans juste parce qu'ils voulaient vivre libres.

Sources :

- Bulletin Communal décembre 1992 - article de Firmin Collard

- Georges PECHEUR et Jules BAYS, « Saint-Hubert et ses villages, images d'une Ardenne fière, industrieuse, authentique XIXe et XXe siècles », Musée en Piconrue, 2010.

Festivités du retour : les fêtes des prisonniers

En juillet et août 1945, dans toutes les villes et tous les villages de notre pays, de nombreuses festivités se sont déroulées pour accueillir nos prisonniers et fêter dignement leur retour.

L'attente fut longue, interminable. Elle fit place à une impatience grandissant avec la progression des alliés sur le territoire ennemi mais aussi simultanément à une plus grande inquiétude due aux risques que laissaient supposer les derniers combats relatés par la presse et la radio.

Chaque famille ou presque se sentait concernée. Qui n'avait pas un fils, un père, un frère ou un ami en captivité? Dès les mois de mai et juin, ils rentraient enfin, l'un après l'autre. Imaginez l'émotion de ces retrouvailles. Chacun des villages qui composent notre Commune actuelle a tenu à fêter avec beaucoup d'éclat le retour de nos héros. Arcs de triomphe, chars garnis de milliers de fleurs artificielles confectionnées patiemment par la population féminine et les élèves des écoles, drapeaux tricolores ou étoilés, rues pavoisées, tout cela était féérique. C'était l'allégresse de la joie retrouvée.
Les privations, les heures sombres, on voulait les reléguer dans l'oubli et s'ouvrir à l'espérance d'un avenir plus serein.

Dans nos anciennes communes, les fêtes ont lieu le 26 août 1945 pour Champlon-Journal, le 2 septembre 1945 pour Tenneville et le 7 octobre 1945 pour Erneuville.

Les délibérations des Conseils communaux de l'époque sont éloquents.
Séance du Conseil communal de l'ancienne commune d'Erneuville du 28 juillet 1945 : *« Considérant que tous nos prisonniers de guerre sont heureusement rentrés de captivité; considérant qu'ils ont bien mérité de la Patrie et qu'il a lieu de fêter leur retour; le Conseil à l'unanimité des membres présents décide d'organiser une réception, d'offrir aux ex-prisonniers un banquet et de leur remettre à chacun un cadeau, souvenir de la commune. Cette réception ayant lieu après un service religieux d'actions de grâce. »*
Toujours à Erneuville, séance du Conseil communal du 15 septembre 1945: *« L'organisation de la fête des prisonniers est décidée de la manière suivante : 1) la fête aura lieu le premier dimanche d'octobre ; 2) à cette fête seront invités a) les prisonniers b) les anciens combattants de 1914-18 et 1940 ainsi que les déportés ; 3) une grand-messe d'actions de grâce sera célébrée à Erneuville à 10 heures avec sermon ; 4) dîner à l'école d'Erneuville »*

Fête des prisonniers de guerre de Tenneville

Les légendes des photos de ces deux pages ont été rédigées par les élèves de 3e et 4e années primaires de l'école de Tenneville (classes de Steve Dardenne).

Un peu partout dans la commune, les habitants ont construit des arches pour célébrer la victoire. Celle-ci se trouvait rue Ramont, face à la maison de la famille Stock.

L'émotion est palpable devant la maison communale.

Autre arc de triomphe. Celui-ci est érigé près de la poste, rue de la Vieille Eglise. Il porte la mention « honneur ».

Mannequin représentant Hitler. Il a été construit pour humilier le Führer.

Les villageois avaient le cœur à la fête. Ils défilent fièrement avec les femmes et les enfants.

A nouveau la caricature d'Hitler pendue à une potence, placée sur un bucher.

Le char de la dramatique de Tenneville.
1 - Irmine de Ruette
2 - Eloi Genin
3 - Charles Hatert, dit Charlot
4 - Joseph Simon (frère de Zéphirin)
5 - Zéphirin Simon

Discours de Monsieur Narcisse François, Bourgmestre de l'époque.

Fête des prisonniers de guerre de Champlon-Journal

L'arc de triomphe dans la rue Grande-Champlon, avec la mention « fêtons nos braves ».

L'avion de la liberté retrouvée, construit par Albert Denis, de Champlon. Par après, cet avion est resté dans le champ où sera construite l'habitation du Dr Charlier. Les enfants continueront d'y jouer pendant un certain temps.

Le monument, paré du V de la victoire..

Le char des enfants de prisonniers ou de soldats morts à la guerre. Le cavalier est Paul Lebeau.

La photo de gauche est de Fernande Henry (épouse de Marcel Joly). Elle fut reprise sur une carte postale vendue au profit du colis des prisonniers de la commune de Champlon. Fernande Henry et Maria Lequeux (servante du curé Zénobe Lamort) cuisaient les galettes après avoir fait le tour des villages pour obtenir des œufs et de la farine, souvent au marché noir. La photo de droite montre l'abbé Lamort avec un âne et un charriot rempli de ces colis, destinés à être amenés à la gare de Champlon (tram) pour être envoyés aux prisonniers.

Les habitants (notamment Fernande Henry et ses filles) posent devant l'avion américain tombé à la Croix de Journal.

Les alliés dans la rue Grande-Champlon, acclamés par les habitants, qui prennent la pose avec les soldats.

Fête des prisonniers de guerre d'Erneuville

Une partie de l'assemblée, face au monument aux morts.

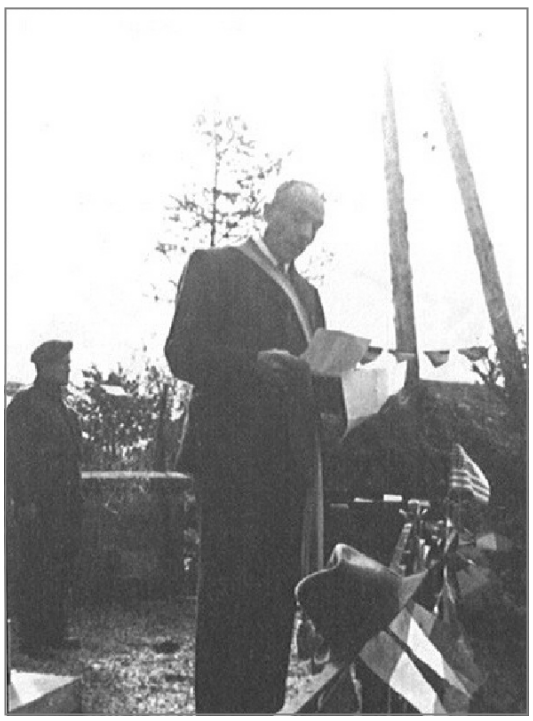

Allocution du Bourgmestre d'Erneuville, M. Lapraille.

Deux miliciens (Eudore de Barsy et Firmin Gauthier) pendant l'exécution de la Brabançonne.

Remise des décorations et souvenirs par le Bourgmestre, M. Lapraille.

Pour en savoir plus...
Les photos des pages 12 à 16 ont pour partie été publiées en 1995 dans un numéro spécial du bulletin communal. Retrouvez ce bulletin, des photos inédites ainsi que plusieurs articles historiques concernant la Seconde Guerre sur le site internet www.tenneville.be (onglet « histoire ». Si vous ne disposez pas d'un ordinateur, contactez l'administration communale (Leslie Bosendorf - 084 45 00 53), nous pourrons vous montrer ces documents. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et commentaires. Si vous reconnaissez une personne sur une photo, merci aussi de nous en faire part (leslie.bosendorf@tenneville.be)
Nous voulons remercier toutes les personnes qui nous ont aidées à préparer ce numéro et qui, de près ou de loin, nous ont fourni de précieuses informations, sans oublier les auteurs des recherches historiques publiées précédemment dans le bulletin communal.

Les évènements de Wyompont, vus par un Maquisard

Par J.P.E. Grasser, Maquisard M.N.B et Presse clandestine. Volontaire de guerre 1945, né à Hondelange le 7 avril 1923. M. Grasser est décédé en avril 2013.
Article publié dans le bulletin de l'Association royale des anciens élèves et des amis de l'Athénée Royal et du Lycée royal d'Arlon (numéro 3 - octobre 2012)

« Fin août 1944, Raymond Ingels, chef du commando *Résistance Armée du M.N.B. zone 2 Luxembourg* avait rassemblé ses membres dans la région d'Ortheuville-Baconfoy en les plaçant chez les habitants des villages à proximité de son poste de commandement, en l'occurrence l'Hôtel Gérard à Ortheuville, suite au message du M.N.B (« Marius navigue bien »).
Durant la retraite des allemands nous venions tous les jours aux nouvelles et le 6 septembre ceux-ci incendièrent le pont en bois menant à Bastogne qui avait été reconstruit en 1940 après la capitulation de l'armée belge.
Les troupes Allemandes, logées quelques jours chez les habitants, à leur retraite, incendièrent ce pont pour ralentir la marche des blindés américains qui les poursuivaient.
Parmi ces troupes en retraite se trouvaient des traîtres belges, français et suisses qui prédirent aux habitants qu'ils allaient revenir. Le 7 septembre, ils étaient partis tout en incendiant ce pont pour arrêter l'avance américaine. Mais c'était compter sans notre intervention car nous avons amené les premiers chars américains par des chemins de campagne pour rejoindre la route de Bastogne et éviter ce pont brûlé.
Le 7 septembre, Ortheuville était libéré des Allemands. Et ce n'est que le 8 septembre à notre grande joie que les chars américains arrivèrent. C'était une joie immense mais la deuxième colonne américaine tardait à arriver ce qui inquièta très fort notre chef Ingels, logé au Moulin d'Ortheuville. Ayant reçu en prêt un vélo de la brave épouse de Léon Wuidart, de Burnon, il me dit d'aller voir direction Cens ce qui se passait. Cette colonne américaine aurait déjà dû être sur la route de Bastogne en même temps que celle qui nous avait libérés. Portant le brassard du M.N.B. et le fusil allemand reçu des américains en récompense de notre excellent guidage, j'allais donc partir pour Wyompont. Avant de partir, la dame du moulin me prit en photo. Au moment de partir, j'ai eu une appréhension comme de nombreuses fois en 1940 sur les routes de France et au maquis.
Finalement, je remis mon brassard et cette splendide carabine allemande et ses munitions à cette dame en la priant de porter le tout dans ma chambre jusqu'à mon retour.
Me voila donc arrivé au hameau de Wyompont où les gens étaient rassemblés sur la place du village, contemplant le pont détruit par l'arrière-garde allemande. Ils attendaient l'arrivée des chars américains mais ceux-ci tardaient à cause de l'accueil reçu un peu partout pour leur libération.
Soudain, trois chars arrivèrent mais c'étaient trois chars SS et tout le monde se sauva. Je pensais immédiatement que c'était apparaître comme coupable de cette destruction.
Immédiatement le chef de ces trois chars se dirigea vers moi, tout en armant son fusil mitrailleur. Au lieu de me sauver, je me suis dirigé vers lui. Je me suis dit que la dernière minute de ma vie était arrivée. Il me cria en allemand *« Wer hat dies gemacht ? Sicher die schmutzige bande »* (Qui a fait cela ? La sale armée blanche ?) Connaissant parfaitement l'allemand, je lui répondis : *« nein, Herr Hauptman , er war ihre eigene Wehrmacht ! »* (Mon commandant, c'était votre propre armée en se repliant). Il hésita à me croire et finalement, il me dit : *« Etes-vous certain ? »* Je lui répondis : *« Oui, Herr Hauptman, c'est certain. »* Je m'attendais à mon exécution et finalement il dit, *« C'est bon. Sinon, vous voyez mes grenades à ma ceinture, nous aurions dû incendier le village. »* Je venais de sauver le hameau. Inutile de vous dire que mon pressentiment d'y aller sans brassard ni arme venait de sauver ma vie et le hameau.

Le pont de Wyompont, avant sa destruction.

Les chars américains arrivèrent 2 heures plus tard et ce fût la grande fête de la libération.
Rentré à Ortheuville, j'ai raconté à mon chef ce qui s'était passé et celui-ci me dit qu'il avait envoyé le camarade Willy à ma rencontre, s'inquiétant de ne pas me voir revenir !
Le 9 septembre, ne le voyant pas revenir, je devais me rendre à Baconfoy chez un commandant du M.N.B. J'ai eu la grande émotion de ma vie en voyant à l'entrée d'un bois notre brave Willy étendu par terre avec le crâne ouvert, tué par cette colonne SS qui aurait incendié Wyompont si je n'avais su leur expliquer que c'était leur propre armée qui avait fait sauter ce pont. Inutile de vous dire que notre joie fût gâchée. Par surcroît, le fermier où il avait été caché deux ans à Burnon, canton de Fauvillers, avait également été assassiné pour avoir porté trop tôt le brassard du M.N.B. (résistance). Une plaque relatant cet assassinat a été dressée à l'entrée de Fauvillers. Les SS d'arrière garde avaient tous comme mission de tuer les résistants portant un brassard de la résistance et les déserteurs de l'armée allemande. Il me semble que ce récit est utile au moment où d'aucuns semblent minimiser notre action sous prétexte de réconciliation. En terminant, je voudrais rendre un vibrant hommage à tous ces fermiers ardennais qui nous ravitaillaient et même souvent nous logeaient alors qu'ils savaient ce qui les attendait en cas de découverte de ces faits. »

Les crimes de guerre commis en Ardenne, notamment à Bande

Par Christian Georis, Président FNC-FNAPG, de Journal

Avant-Propos

Fils de prisonnier, orphelin de celui-ci à l'âge de 7 ans, tout jeune j'ai été intrigué par cette deuxième guerre mondiale que je n'ai pas connue.
C'est à l'occasion de ce 70ème anniversaire que je prends ma plume pour vous relater l'horrible histoire du massacre de Bande.
En effet, n'ayant pas vécu ces douloureux faits de guerre, mais concerné par l'histoire de mon père et son court vécu : mobilisé à la déclaration de la guerre, il a participé à la campagne des 18 jours, s'est fait arrêter et a été déporté pour cinq longues années en territoire allemand.
Après avoir lu, au cours de ma jeunesse, plusieurs livres sur cette terrible guerre dans notre pays et plus précisément dans notre région, lectures me laissant parfois sur ma faim, quand en 1985, ma profession m'amena à Bande, haut lieu de la barbarie nazie. Curieux d'en connaître plus, j'eus l'occasion de rencontrer des personnes qui avaient été touchées, de près ou de loin, par ce massacre ignoble du 24 décembre 1944.
Au fil de ces rencontres, certains, avec toutefois beaucoup de retenue, ont accepté de répondre à mes questions concernant ce douloureux fait qualifié de tuerie abominable.
A ces occasions, j'eus le sentiment, malgré les années passées, qu'il était encore difficile de parler de ce triste passage criminel dans ce paisible village.
Les personnes, souvent les plus âgées, rencontrées à plusieurs reprises, parlèrent avec beaucoup de retenue, souvent mêlée de tristesse et de peine, me donnant cependant encore l'impression de douter de la véracité de la relation des faits, avec aussi, pour certains, un relent de reproches vengeresses sur les origines des représailles ayant amené cette barbarie meurtrière.
D'aucuns refusant même, avec beaucoup de pudeur et de respect, de se remémorer ces jours horribles.
Toutefois, une de ces personnes m'a remis, afin de compléter les réponses qu'il m'avait données, un petit livret faisant rapport de la commission des crimes de guerre sur le massacre de Bande, lequel m'a permis de rédiger le récit suivant.

Le massacre de Bande le 24 décembre 1944

Le village de Bande est un de ces beaux villages ardennais où il faisait bon vivre avant la guerre de 1940. En décembre 1944, il fut le théâtre d'une tragédie dont le souvenir ne s'effacera plus de la mémoire des habitants, tant à cause du nombre des victimes (35) que des circonstances particulièrement barbares dans lesquelles le crime fut commis.
Le village de Bande devait avoir, chez les Allemands, mauvaise réputation à cause de l'esprit de résistance qui s'est manifesté dans la région. D'abord, vers le mois de juin 1944, un des collaborateurs de l'occupant, *un noir*, comme disent les gens de l'endroit, en réalité un *garde wallon,* avait été tué par des patriotes.
Au mois de septembre 1944, huit jours avant la libération, un groupe de l'Armée secrète (A.S.) était arrivé dans la région et s'était installé dans les bois de Bande. Le 5 septembre (certains disent le 6), ils avaient attaqué les Allemands, et en avaient tué trois.
Le 6 septembre, les Allemands vinrent se livrer à des représailles pour l'attaque de l'Armée secrète et tuèrent un homme.

Lorsque se déclencha, trois mois après, l'offensive de Von Rundstedt dans les Ardennes, Bande allait être le théâtre d'événements beaucoup plus graves.

Le 24 décembre au matin, vers 10 heures, des soldats d'une unité spéciale commandés par des SS sont montés au village et se sont livrés à l'arrestation systématique de la plupart des hommes.

Ces soldats, après avoir ramassé une septantaine de villageois, les ont conduits à la station de contrôle située le long de la grand'route Marche-Champlon.

Pendant que, ce jour-là, les membres du détachement spécial se livraient, à Bande, à l'arrestation des hommes du village, des officiers allemands et quelques soldats de la *gestapo* se présentèrent à Grune pour y appréhender un certain nombre de personnes qui auraient pu fournir des renseignements sur les mouvements de résistance et les amenèrent également à Bande pour y subir un interrogatoire.

L'interrogatoire se fit par groupes, et par plusieurs chefs. Cet interrogatoire qui était très précis se fit très rapidement et porta sur ce qui s'était passé, au mois de septembre 1944, dans les bois de Bande.

Après l'interrogatoire, les Allemands firent un triage sommaire des prisonniers, retenant les plus jeunes, ceux âgés de dix-sept à trente-deux ans. Ils gardèrent à part, pour les relâcher plus tard, environ la moitié des hommes, et notamment les plus âgés.

Le groupe des plus jeunes fut alors mené dehors, et placé sur trois rangs, derrière la maison Rulkin, et furent dépouillés de tout ce qu'ils possédaient: argent, montres, bagues, carnets de poche. On ne leur laissa que leur mouchoir; quelques-uns demandèrent de pouvoir garder leur chapelet: on le leur refusa.

Après les avoir fait marcher quelques instants le long de la grand'route, ils s'arrêtèrent devant la maison incendiée du Café de la Poste. Alors, le drame commença. Un *Feldwebel,* de petite taille, âgé d'une quarantaine d'années, conduisit les prisonniers un à un par la porte de la maison voisine. Un coup de feu claqua : on ne revit plus le civil. De nouveau, un coup de feu claqua. Bientôt, les malheureux qui attendaient leur tour, rangés devant le café de la Poste, comprirent ce qui se passait. Dès que le soldat allemand amenait les hommes par la porte de la maison, l'officier *S.S.,* posté dans l'entrée s'emparait du condamné, l'abattait d'un coup de feu dans la nuque, et, d'un mouvement du genou, faisait basculer le corps dans la cave effondrée et béante de la maison.

Après l'assassinat d'une vingtaine d'hommes, vint le tour de Léon Praile. Ce jeune homme de vingt et un ans, solidement bâti, de haute taille et large d'épaules, avait compris dès le premier instant à quelle besogne les Allemands se livraient. A un certain moment, il décida de tout risquer, pour sauver sa vie. Au moment où lui et son gardien étaient encore à deux mètres de l'entrée de la maison, il rassembla ses forces et porta au *Feldwebel* un coup de poing en pleine figure. L' Allemand, surpris s'effondra. Léon Praile, aussitôt, prit la fuite dans l'obscurité, traversa la Wamme, et s'élança dans les champs. Les Allemands tirèrent dans sa direction, mais ne purent l'atteindre. Entre temps, les *S.S.*, sur la grand'route, avaient continué et achevé le massacre des trente-deux autres prisonniers.

Ce massacre eut lieu après dix-huit heures, la veille de Noël, dans un décor de neige. Après la fusillade, les Allemands, pour soustraire les corps des victimes aux yeux des villageois, les recouvrirent de trois épaisseurs de planches.

Mais il n'y a pas eu que le massacre du 24 décembre. Le lendemain, jour de Noël, deux autres civils, originaires de Roy, furent exécutés à Bande, de la même façon que les victimes de la veille.

Le silence régna autour de ce drame affreux jusqu'au jour où la contre-offensive des Alliés vint de nouveau rendre à Bande la liberté soit le 11 janvier 1945. Trente-quatre victimes furent alors découvertes.

Il semble bien que les auteurs de ce massacre faisaient partie d'un détachement spécial de la *Gestapo.* La Commission belge des crimes de guerre a réussi à identifier l'un ou l'autre. Elle les a dénoncés au Ministre de la Justice de Belgique et à la *United Nations War Crimes Commission,* à Londres, en portant leur nom sur la liste des criminels de guerre.

Après la libération, Justice a été rendue et, en quelque sorte, les martyrs de Bande ont ainsi été vengés !

Source :
Commission des Crimes de Guerre, Les Crimes de Guerre commis pendant la contre-offensive de Von Rundstedt dans les Ardennes Décembre 1944 - Janvier 1945. BANDE, Georges Thone, Liège, 1950.

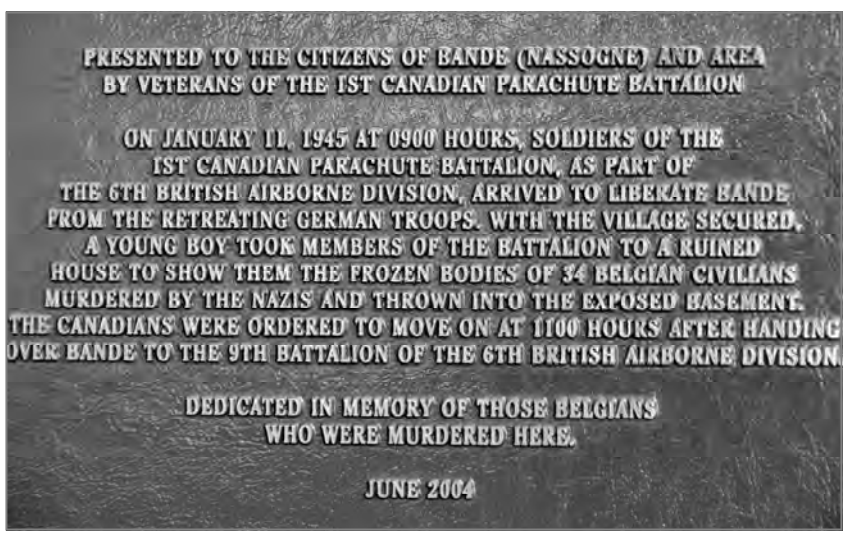

Prisonniers de Tenneville
De gauche à droite, de bas en haut. Albert Dethienne, Maxime Genin, Léon Collin, Jules Dethienne, Adelin Bouvy, René Volvert, Aimé Michel (fils de Yvonne Hatert, victime civile, et Alcise Michel), Paul Billa, François Dethienne, Joseph Picard, Henri Petit, Robert Henkinet, (2e rangée) René Jacoby, Albin Genin, Henri Moureaux, Constant Gillet, Lucien Couturier, Elvire Jacoby, Huguette Gérard, Narcisse François (écharpe mayorale), Guy Gérard (enfant en blanc), Louis Dujardin, Louis Billa, Albert Maréchal, François Dethienne, Joseph Gillet, Jules Evrard, (3e rangée) Gaston Hatert, Arthur Genin, Raymond Jacoby, Calmin Genin, Maurice Gaspard, Louis Lespinoy, Michel Robert, Gilbert Couturier, Cyrillien Maréchal, ? et ?

Prisonniers de Champlon-Journal
De gauche à droite, de bas en haut.
Eloi Pirlot, Jacques Drion, René Detaille, Louis Georis, Aril Lecocq, Joseph Dumont, Fernand Genon, Léopold Charlier, Albert Demasy, Adrien Georis, Raymond Georges, Christian Guisart (enfant), l'abbé Lamort, Albert Guerrier, ? Joseph Butgembach, Odon André, Emile Genon, ?, Joseph Charlier, Albert Detaille, (2e rangée) Arthur Englebert, Marcel Joly (accordéon), Marcel Toussaint, Gaston Hatert, Emile Collart, Joseph Delhaye, Joseph Volvert, ?, Nestor Gilles, Maurice Lefebvre, Jules Louis, Gilbert Adam, Henri Wibrin, Louis Spode, Hector Englebert, Joseph Picard, Léonel Schewebacht, Paul Maitrejean, Adelin Louis, Germain Louis, Fernand China, Clément Yasse, Raymond Dabompré

Prisonniers d'Erneuville
De gauche à droite.
Alphonse Gérard, A. Fraiture ou L. Poncin, Arsène Paquay, J. Grandhenri, Fernand Dessy, Stimant René, Adelin Sibret, Victorien Goffart, Jean Gérard, Albin Pirlot, Stimant Fernand

Editeur responsable : Nicolas Charlier, Echevin, rue Grande-Champlon 110/4 6971 Tenneville
Conception graphique : Administration communale de Tenneville
Contact : Leslie Bosendorf - leslie.bosendorf@tenneville.be - 084 45 00 53
Impression : Impribeau - Beauplateau (Sainte-Ode)
Photos : Couverture - Collection Jean-Jacques Joly et archives communales / **pp. 19-20** - FTLB